

CHAMPIONNAT DE FRANCE DRIFT

Ce règlement complète ou modifie le règlement standard Drift

ARTICLE 1. ORGANISATION

La FFSA organise le Championnat de France de Drift.

1.1. RÉGLEMENTATION

La réglementation sportive sera celle du règlement standard.

Les voitures admises seront celles de la réglementation technique du Drift.

Les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) du Drift sont applicables.

1.2. CALENDRIER

Le Championnat de France de drift se déroulera sur les compétitions suivantes :

10-11 mai 2025	Vesoul	Asa Luronne
7-8 juin 2025	Croix en Ternois	Asa Circuit de Croix
5-6 juillet 2025	Val d'Argenton	Asa du Vigeant
26-27 juillet 2025	Touge Luby-Osmets	ASA Armagnac Bigorre
30-31 août 2025	Touge Calmont	Asa Midi-Toulouse
20-21 septembre 2025	Charade	Asac d'Auvergne

LA FFSA se réserve le droit de modifier ce calendrier.

ARTICLE 3. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

La date de clôture des engagements sera fixée au lundi de la semaine qui précède la semaine prévue pour la manifestation.

La demande d'engagement devra obligatoirement être accompagnée du montant des droits d'engagement indiqués au règlement particulier.

Ce montant reste acquis à l'organisateur, sauf en cas d'annulation administrative de la compétition avant son début et dans ce cas, les droits seront intégralement remboursés. Il comprend le montant de la prime d'assurance de responsabilité civile obligatoire.

Aucun remboursement ou dédommagement ne peut être demandé en cas d'interruption de l'épreuve.

Les candidatures au Championnat de France de Drift FFSA sont ouvertes à toutes et tous et devront être envoyées entre le 1^{er} et le 20 novembre pour la saison suivante.

Un comité de sélection composé d'un minimum de 3 personnes (dont un élu de la FFSA et le Directeur du Pôle Sport de la FFSA) a la charge d'étudier toutes les candidatures reçues.

Le comité, pouvant rassembler des juges, des directeurs de course, des commissaires technique et/ou des membres des différentes organisations, devra toujours être composé d'un nombre impair de membres et se rassemblera durant la première quinzaine du mois de décembre afin que les concurrents puissent organiser la saison N+1 (commandes de consommables, planning de déplacement, médiatisation, sponsoring, etc., ...).

Prérequis

Le comité a la charge de vérifier certains points fondamentaux prérequis de chaque candidature afin d'être en adéquation avec le respect des règles techniques et sportives et de vérifier si le matériel mis en œuvre est conforme aux attentes des organisateurs :

1 : pré-contrôle technique : les candidats doivent envoyer des photos et vidéos de leurs voitures afin d'en vérifier la pré-conformité par rapport au Règlement Technique en vigueur.

2 : présentation matériel technique : présentation du matériel technique et logistique qui sera présent dans le paddock.

3 : présentation de l'équipe : présentation des moyens humains.

4 : réseaux sociaux : transmission des liens de leurs différents réseaux sociaux.

(Le comité n'acceptera pas de comportements illégaux ne respectant pas les règles fédérales (drift sur route ouverte par exemple).

Fonctionnement

Le comité a la charge de sélectionner les candidatures retenues pour participer au Championnat de France de Drift FFSA selon les critères suivants dans chacune des catégories que ce soit pour un engagement à la saison ou durant une épreuve (wildcard) :

1 – Classement : les 16 candidatures reçues des pilotes les mieux classées au championnat N-1 sont sélectionnées d'office.

2 – Palmarès : au maximum, les 12 candidatures reçues de pilotes ayant participé à une ou plusieurs compétitions en France et/ou à l'étranger et en fonction de leurs performances.
(les 3 premiers de la catégorie PRO peuvent intégrer la catégorie ELITE)

3 – Performance : au maximum, les 12 candidatures reçues de pilotes ayant participé à des track days et dont les performances, validées par une délégation du comité sur place ou transmises par vidéo, sont conformes avec le niveau du Championnat de France de Drift.

4 – Recommandations – Parrainages : au maximum, les 12 candidatures reçues de pilotes ayant bénéficié de recommandations de la part d'autres organisateurs de compétitions et/ou de track days et dont les performances sont conformes avec le niveau du Championnat de France de Drift.

ARTICLE 7. SPÉCIFICATIONS

Pneumatiques

Les pneumatiques arrière autorisés au Championnat de France de Drift FFSA apparaissent dans le tableau ci-dessous.

Les pneus avant sont libres dans le respect du règlement technique.

Pneu AR 265/245 max	Valino	Zeknova	Zestino	Triace	Extrem	Kenda	Westlake	Five Star Glob Drift	Zemerald
Autorisé	08R	JR500	Max/07A240	R1-200	S4 Retread		RS	GR2/GR3	Z-M1
Autorisé	08C	RS606	UHP/Medium		S3 Retread				
Autorisé		Supersport	Acrova 07A280		S2 Retread	KR20A			

ARTICLE 9. CLASSEMENT

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Pour chaque compétition, les points seront attribués de la façon suivante et selon le classement de la course pour les pilotes **de la catégorie PRO et de la catégorie ELITE.**

Classement	Battles
1	200
2	180
3	160
4	140
5	100
6	100
7	100
8	100
9	60
10	60
11	60
12	60
13	60
14	60
15	60
16	60
17	40
18	40
19	40
20	40
21	40
22	40
23	40
24	40
25	40
26	40
27	40
28	40
29	40
30	40
31	40
32	40
Pilotes engagés mais non qualifiés	<u>10</u>

9.2. CLASSEMENT GENERAL FINAL

Les points obtenus en tenant compte du classement lors des compétitions retenues pour le Championnat seront additionnés. Le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus de points au cours de la saison. Tous les résultats comptent.

Les éventuels ex-æquo seront départagés conformément à l'article III paragraphe A des Prescriptions Générales de la FFSA.

Un concurrent ne peut cumuler les points obtenus **en Championnat de France Pro et en Championnat de France Elite.**

Le vainqueur de la catégorie Pro sera proclamé Champion de France de Drift Pro. Dans le cas où 6 pilotes féminines étaient classées au Championnat, un titre de Championne de France de Drift Pro Féminine sera décerné à la mieux classée.

Le vainqueur de la catégorie Elite sera proclamé Champion de France de Drift Elite. Dans le cas où 6 pilotes féminines étaient classées au Championnat, un titre de Championne de France de Drift Elite Féminine sera décerné à la mieux classée.

ARTICLE 10. PRIX

Il sera distribué au minimum des coupes et des récompenses selon le classement du Championnat de France **Pro et Elite.**